

Jean Moulin
1899–1944



source : Musée de la Libération de Paris - Musée du Général Leclerc - Musée Jean Moulin



Jean Moulin avec son père, 1912
source : Famille Escoffier

Famille

Jean Moulin est né en 1899 à Béziers, dans le sud de la France. Son père est un professeur d'histoire-géographie très engagé politiquement, notamment auprès de la Ligue des droits de l'Homme. Jean Moulin est le dernier d'une fratrie de 3 enfants. Il entretient des liens très forts avec sa sœur Laure, de huit ans son aînée.

Études et carrière

Jean Moulin n'est pas particulièrement bon élève. Il souhaite faire des études d'art mais se laisse convaincre par son père et étudie le droit. Il s'engage ensuite dans une carrière de haut-fonctionnaire.

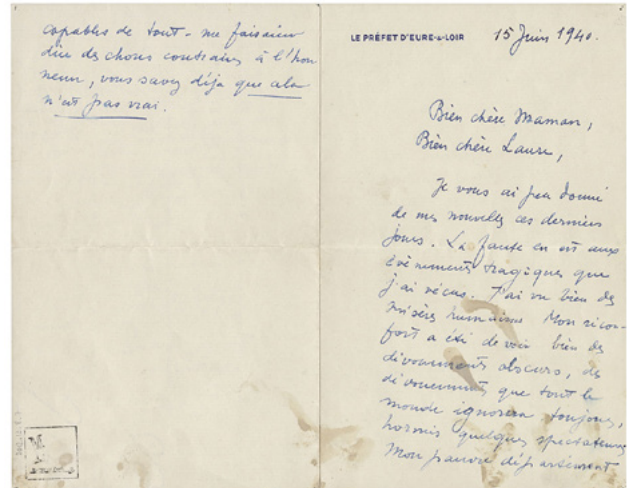
Aussi souvent que possible, Jean Moulin s'échappe pour aller skier dans les Alpes et se consacre à sa passion, l'art moderne. Il dessine lui-même des caricatures qui sont publiées dans divers journaux sous son nom d'artiste « Romanin ».



Caricature politique de Jean Moulin, signée de son nom d'artiste « Romanin », sans date
source : Musée des Beaux-Arts de Béziers

1940, première confrontation avec l'occupant

En juin 1940, la France est occupée par l'armée allemande. A cette époque, Jean Moulin est préfet du département d'Eure-et-Loir à Chartres. Des officiers allemands exigent de lui qu'il signe un document dans lequel des soldats africains de l'armée française sont accusés à tort d'avoir commis des massacres sur la population civile. Jean Moulin refuse. Il est emprisonné et subit des violences. Pour ne pas céder, il tente de se suicider. Jean Moulin survit mais reste très fortement marqué par cet évènement.



Lettre à sa mère et à sa sœur le 15. juin 1940
source : Famille Escoffier



Fausse carte d'identité avec laquelle Jean Moulin se rend à Londres à l'automne 1941
source : Famille Escoffier

Résistance

Comme d'autres hauts fonctionnaires, Jean Moulin est démis de son poste de préfet en novembre 1940. Ses principes ne correspondent plus à ceux du nouvel Etat français. En effet, républicain convaincu il n'imagine pas renoncer à des idéaux tels que ceux de liberté, d'égalité et de fraternité.

Jean Moulin s'installe en zone non-occupée et prépare sous une fausse identité son départ pour Londres. A l'automne 1941, il y rencontre le Général Charles de Gaulle, colonel de l'armée française qui a refusé l'armistice avec les Allemands en juin 1940. Aux côtés des Alliés, de Gaulle dirige depuis Londres le mouvement de résistance de la « France libre ». Suite à ses discussions avec Charles de Gaulle, Jean Moulin revient en France et se consacre à l'unification des différents mouvements de résistance, dans un premier temps ceux de la zone non-occupée, puis ceux de tout le territoire français. Il les met en relation avec la « France libre » à Londres. Cette mission le désigne comme le chef de la Résistance en France.

Arrestation et mort

Le 21 juin 1943, Jean Moulin est arrêté par la Gestapo lors d'une réunion avec d'autres résistants à Caluire, dans la banlieue de Lyon. Il est interrogé et torturé. Enfermé d'abord à Lyon puis à Paris, Jean Moulin

est finalement mis dans un train pour l'Allemagne. Il meurt pendant le trajet des suites des tortures qu'il a subies.

Mémoire

Jean Moulin est le résistant le plus connu de France. Principalement depuis les années 1960 de nombreuses écoles et rues portent son nom mais aussi une université de Lyon. Il existe également de nombreux monuments érigés en son souvenir.

En 1964, ses cendres sont transférées au Panthéon à Paris où reposent de nombreuses personnalités de l'Histoire de France.



Mémorial à Jean Moulin sur le lieu de son arrestation à Caluire, près de Lyon, 1973
source : collection privée

L'unification de la Résistance en France

A partir de l'été 1940 des hommes et des femmes s'organisent en France contre l'occupation allemande. Ils rejettent l'armistice, la fin de la République et des valeurs démocratiques, l'occupation d'une partie du pays ou la collaboration avec l'Allemagne. Dans toute la France, des femmes et des hommes rédigent des tracts et des journaux clandestins pour s'opposer à la propagande allemande et à celle du régime de Vichy.

Au même moment, depuis Londres, le Général de Gaulle appelle à continuer le combat contre l'occupant allemand et fonde la « France libre ». A l'automne 1941, il donne à Jean Moulin la mission d'unifier les différents mouvements de résistance sur le territoire français, la Résistance intérieure. Grâce à cette unification et à la liaison établie avec Londres, la Résistance reçoit le soutien d'agents formés à Londres. De même, du matériel et des moyens financiers sont également envoyés depuis Londres. Cette unification est laborieuse à ses débuts mais mène ensuite à une coopération intense des différents mouvements de résistance.

La dernière étape de cette unification est la création du Conseil national de la Résistance. La première réunion du CNR a lieu à Paris le 27 mai 1943. Les mouvements de résistance, les syndicats et les partis politiques clandestins s'y rencontrent sous la direction de Jean Moulin. Tous acceptent de reconnaître de Gaulle comme chef de la Résistance. Ensemble, ils élaborent les bases d'une future France libérée que les Alliés reconnaîtront.

Texte : Anne Schindler, Marie-Liesse Zambeaux, Suivi éditorial : Julia Albert, Isabelle Doré-Rivé, Dr. Christine Müller-Botsch, Traduction: Anne Schindler, Marie-Liesse Zambeaux, Mise en page : Braun Engels Gestaltung, Ulm
© 2024 Gedenkstätte Deutscher Widerstand



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.
Numéro de projet : 101051075



Sauf indication contraire, le contenu de cette document est soumis à la licence suivante :
CC BY-NC-ND 4.0. Informations sur les conditions d'utilisation et de traitement :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>
Tous les droits sur les photos et le matériel restent la propriété de leurs détenteurs de droits.